

"LYON-SPORT"

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

QUATRIÈME ANNÉE

N° 206

7 Décembre 1901

ABONNEMENTS

Rhône et Dépt^s limitrophes... 6 fr.
Autres départements... 6 50
Etranger... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
est accompagnée de 40 centimes en plus



Toutes les Communications en général doivent parvenir
avant le Jeudi soir

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON
(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :
AU BUREAU DU JOURNAL

A l'occasion du Championnat International de Lutte qui commence vendredi 13 décembre, au Casino de Lyon, le prochain numéro du Lyon-Sport sera mis en vente dès vendredi matin.

HIPPISME

Les Obstacles en Courses

Le Sport Universel Illustré a bien voulu consacrer un très long article, qui a été reproduit ici, sur les sociétés de courses de province, en général, et sur la Société Sportive du Rhône en particulier.

Les éloges du Sport Universel sur les sociétés hippiques de Lyon nous touchent d'autant plus que sa compétence est aussi légendairement connue que son absolue impartialité.

Une critique pourtant s'est glissée à propos des obstacles de l'hippodrome de Villeurbanne, que notre confrère parisien trouve trop « réglementaires », trop uniformes et trop faciles !

Cette critique m'a d'autant plus trappé que je suis absolument de cet avis... en théorie, mais que je suis obligé de reconnaître qu'on ne peut guère remédier à cet état de choses, en pratique.

Une société de province poursuit avec persistance ce but difficile à atteindre : avoir de nombreux concurrents, malgré son éloignement des centres d'entraînement et malgré la modicité de ses prix. Or, si elle faisait cette tentative d'avoir des obstacles plus gros que ceux que les concurrents sont appelés à trouver sur la moyenne des hippodromes, si elle plaçait des obstacles nouveaux, elle éloignerait de très nombreux propriétaires.

Et remarquons, en passant, que l'abstention de certains propriétaires proviendrait de cette erreur, qui consiste à croire que les plus gros obstacles sont les plus dangereux. On est donc obligé de sacrifier ses goûts aux besoins, aux errements de l'heure présente et à l'illogisme de certaines croyances et anciennes habitudes.

Les accidents mortels, les chutes graves ont toujours eu lieu sur de petits obstacles.

Sur l'hippodrome de Craon, l'un des plus sévères de l'Ouest, il y eut quatre chutes mortelles sur des obstacles enfantins, tandis qu'on n'eut à déplorer aucun accident grave sur ceux qui auraient pu paraître plus terribles.

Notre confrère, qui nous a montré d'une façon si humoristique les obstacles fantastiques que devaient franchir les membres d'une Société hippique pour la créer et la faire fonctionner, comprendra certainement qu'une modeste société ne doit pas, dès sa naissance, se laisser aller à des innovations pouvant écarter des concurrents souvent difficiles à contenter.

D'ailleurs, la difficulté d'établir de vrais obstacles et de contenter tout le monde est plus grande qu'on se le figure ; qu'on en juge par l'histoire de ce petit mur :

Mon comité m'avait chargé de faire exécuter un mur à Villeurbanne ; ce mur devant être sauté aussi bien par d'excellents steeple-chasers que par des chevaux de Military 3^e série, je m'ingéniais à lui donner une grandeur moyenne.

Deux jours avant la première réunion, il se composait d'un soubassement en pierre de 0 m 70 environ, surmonté de couches successives de moëles de gazon s'élevant de 0 m 30, il avait donc 1 mètre. La partie solide était blanchie à la chaux. Il était clos à ses extrémités (15 mètres d'un drapeau à l'autre) non seulement par des oreilles, mais aussi par les barrières de la pelouse.

« Tâchez, m'avait-on recommandé, pour cette première réunion, de prendre l'avis des concurrents et de faire selon leur désir ! »

Survint un concurrent qui trouve les barrières dangereuses en cas de dérobade. — J'enlève les barrières !

Un deuxième concurrent me montre que, pour des débuts, il faut des obstacles très coulants, que je ferais bien de faire enlever une couche de gazon. — J'en fais disparaître une !

Pour la première réunion, le mur avait au maximum de 0,85 à 0,90 de hauteur.

Avant la deuxième réunion ce fut une avalanche de conseils !

Les uns trouvaient le mur trop haut, les autres trop bas ; celui-là trop blanc, cet autre trop solide !

Je fis d'abord remettre les barrières, tant pour préserver le public d'accidents déplorables que pour prévenir une embrochade d'un cheval dans l'une des extrémités de ces barrières tronquées qui s'avancèrent, pointes menaçantes, sur les bords des pistes.

Enfin, afin de rendre le mur plus sautant, je fis incliner ses faces, convergeant vers le sommet ; il avait 0 m 80 à sa base, 0 m 35 centimètres dans le haut de sa partie solide, je le fis compléter par de la terre et blanchir le tout à la chaux.

J'allai me poster à côté du mur : un cheval qui ne sautait pas, — selon les pronostics de son pro-

priaire qui m'avait prévenu de cette inaptitude plutôt dangereuse en steeple — vint faire panache et démolir mon mur sans abimer son cavalier.

« La couche de terre est trop épaisse, me dit-on, elle offre trop de résistance. » Je la fis aiguiser.

Les commissaires, cette fois, ayant fait preuve de la meilleure volonté du monde pour plaire aux concurrents, estimèrent avec raison qu'on devait en rester là si on voulait conserver ce mur !!

Beaucoup de chevaux tapent sans tomber dans le sommet du mur qui tombe. Ce qui me porte à croire que très peu d'hippodromes en province ont des murs de 1 mètre.

Tous les sportsmen qui ont assisté aux deux dernières réunions d'octobre à Villeurbanne, ont été effrayés de l'allure vertigineuse avec laquelle nos brillants officiers ont abordé les obstacles. C'était une course plate ! Selon l'originale définition d'un pneu célèbre, les chevaux buvaient l'obstacle.

Sur tous les hippodromes en général, cette année, les chutes ont été considérables, et pourtant, je le répète, il est difficile à une jeune société de ne pas suivre les habitudes données !

Car, pour empêcher les allures à « tombeau ouvert » il faudrait de gros et nombreux obstacles arrêtant le train, forçant aussi les chevaux à accuser le saut, il faudrait également augmenter les distances.

— En théorie, on devrait envisager le steeple d'une façon toute spéciale. Il devrait être pratiqué non pas pour dévoiler la meilleure vitesse, mais la meilleur sauteur ; non pas tant pour l'amélioration du cheval que pour celle du cavalier. Il devrait être l'image d'une chasse à courre, un exemple de parcours accidenté, que doit suivre un officier de cavalerie, à la recherche d'un renseignement sur l'ennemi, traversant terres labourées, buissons, ruisseaux, que rien n'arrête pour aller remplir sa périlleuse mission : voir tout et partout. Le steeple devrait donc servir à développer le goût du sport hippique, l'énergie, le sang-froid, l'esprit cavalier en un mot. A ces titres, les steeples devraient être plus particulièrement réservés aux officiers et aux gentlemen... mais ceci, c'est le domaine du rêve.

— Il y a pourtant des parcours de steeple à l'étranger, qui nous laisseraient rêveurs en France ; témoin celui du Grand International de Liverpool, dont je cite quelques exemples empruntés au Sport et que je livre à la méditation des cavaliers.

Sur le parcours 30 obstacles (en comptant ceux sautés deux fois).

Les obstacles sont ordinairement composés de haies d'épines renforcées d'ajoncs ou de branches de sapin, tous les obstacles, à l'exception de la rivière, sont précédés d'une barre qui varie de 0,60, à 0,75 cent. de hauteur. Quand il y a un fossé devant l'obstacle, la barre précède le fossé.

Le parcours comprend donc : des haies de 1 m 60 des haies de 1 m 46 cent. avec fosse et barre ; des haies de 1 m 52 cent. sur pente très inclinée ; un fossé de 1 m 52 cent. devant haie de 1 m 52 cent. ; une haie de 1 m 52 de hauteur, 1 m 52 cent. d'épaisseur devant un fossé de 0,90 cent. de profondeur, 1 m 67 de large, et encore le cheval se reçoit sur un contrebas de 0,45 cent.

Une haie de 1 m 52, devant un fossé de 1 m 20 de profondeur de 2,43 cent. de largeur.

Un banc devant fossé de 1 m 67 cent. précédant lui-même une haie de 1 m 52.

Peu de sauteurs en France, même parmi ceux qui effectuent les magnifiques parcours d'Auteuil, pourraient aborder un pareil steeple. Il est vrai de dire que les chevaux étrangers, habitués à des courses de ce genre, s'accommoderaient difficilement du train habituel des steeples français.

Cette question des obstacles, que nous venons d'examiner pour les courses offrirait le même intérêt pour les concours hippiques ; mais là, il serait plus facile de remédier à certains défauts que nous signalerons plus tard. Pour les concours hippiques ceux des Etats-Unis, de Belgique et d'Italie, pourraient aussi nous servir de modèles.

Albert AUBIER.

Concours Hippique du Rhône et du Sud-Est

Ce soir à lieu, dans les salons Maderni, la réunion des membres du comité du concours hippique, à l'effet de choisir définitivement les dates du concours à Lyon. Nous donnerons ces dates dans notre prochain numéro, mais, comme nous l'avons annoncé déjà, tout fait prévoir que cette grande semaine hippique aura lieu dans la seconde quinzaine d'avril, comme l'exigent d'ailleurs les statuts de la Société.

AVIS AUX SPORTSMEN. — La maison de l'Amazone, 2, rue Palais-Grillet, angle rue Grenette, s'est fait une spécialité des vêtements de sport pour Dames et Messieurs, à l'instar de Paris, à des prix modérés. Un coupeur se rend à domicile sur demande.

Spécialité de Chaussures de Luxe, de Chasse et de Patinage. AZALBERT et ICHÉ, 22, rue Terme, LYON. Maison fondée en 1878. — Dépôtaires exclusifs des Seules bottes garanties imperméables de la Maison Cording de Londres. — Seuls concessionnaires du Palais de Glace. — Patins des meilleures marques.

Nouvelles Hippiques

M. de Latuillerie a vendu à M. Louis Hémaré la jument *Sarcelle* (132^e), par Huit et Désirée, par Normando.

Tringueur a été approuvé par la commission des Haras opérant à Alençon. Dans ces conditions le match projeté entre *Tringueur* et *Sarah* n'aura pas lieu.

Au fait, ce match ne s'imposait pas, tout le monde sait que *Tringueur* est excessivement vite sur 2.000 m. et que *Sarah* a plus fond sur 4000 m.

M. Blanc-Paron de Lyon vient de se rendre acquéreur du yearling *Ardelet*, acheté à la vente Chéri.

La souscription ouverte pour l'acquisition de parts en vue de l'achat d'un étalon pour le Centre, n'a réussi qu'à moitié. M. Nicard, le promoteur de l'affaire, vient de décider la prolongation de la date de clôture de l'émission.

Le Comité de la Société hippique d'Arignon a fixé ses réunions de 1902 aux dimanche 18 et lundi 19 mai (Pentecôte).

Un arrêté des ministres de la guerre et de l'Agriculture crée une commission mixte des haras et remontes et supprime les commissions régionales hippiques.

M. E. Teisset a vendu son cheval *Murray* à un officier de Lyon.

M. le prince Lubormiski, qui l'année dernière avait engagé aux trottings de Nice et de Cannes, est parti le 22 novembre pour se rendre à cheval de Spa à Nice.

Le prince marche à raison de soixante à quatre-vingts kilomètres par jour. Son cheval n'a reçu aucun entraînement spécial, pas plus que celui du jockey russe qui l'accompagne. En arrivant à l'étape, les deux montures sont pansées et couvertes de peaux de moutons ; leurs jambes sont lavées avec de l'eau chaude mélangée de farine de lin, et leur boisson se compose d'eau additionnée de cognac.

Ils ont passé cette semaine dans notre région.

La Société des Courses de Vichy a décidé de soumettre au Ministère de l'Agriculture, les dates suivantes pour 1902 :

Courses au trot : dimanches 2^e et 27 juillet. Courses de galop : mardi 29, jeudi 31 juillet, dimanche 3, lundi 4, mercredi 6, dimanche 10 août, grandes courses.

Il est en ce moment fortement question, dans le monde du trot, de la réforme qui permettrait d'abaisser les distances, dans certains cas, au-dessous de 2.800 mètres. Cette proposition a été favorablement accueillie, non seulement par les éleveurs, mais par des membres de l'Administration des Haras. En tous cas, elle donnera plus d'élasticité, et par conséquent plus d'intérêt aux programmes.

M. Ockhrost a acheté le cheval *Sansonnet* (136^e), ch. gr. 5 ans, par Milton et Experfa, par Viveur (b. s.), à M. de Latuillerie. Sansonnet est parti pour la Hollande.

Maud par Uncle-Sam et Elégante, appartenant à M. de Latuillerie, vient d'être vendue à M. Margerand.

M. Albert Périé de Marseille s'est rendu propriétaire de la pouliche *Ugolino*, par Ilote (Beaugé et Phélon), et Quarantaine, par Krakatoa (p. s.) et Niger, appartenant à M. Leroyer.

A VENDRE, joli cheval bai brun, 9 ans, bon trotteur s'attelant seul et en paire. S'adresser A. P.

Les jockeys drivers **Bernard et Blaisy**, associés comme entraîneurs publics, se recommandent à MM. les propriétaires et éleveurs. Ils disposent d'une installation confortable avec selles, attelages, sulky, etc. **Entraînement. Prix modérés.** S'adresser à *Chalon-sur-Saône*, 34, rue aux Fèvres.

Equipage des Drags de Lyon

Drag du dimanche, 1^{er} décembre 1901

Une nombreuse assistance s'était rendue à l'aimable invitation des officiers du 19^e Dragons, qui avaient organisé, dans les environs de Vienne, un très joli drag.

Le soleil favorisait du reste cette réunion de ses plus beaux rayons et la température très fraîche dans la matinée, s'était sensiblement radoucie au moment du départ.

Le rendez-vous était à la gare de Vienne à 1 heure et les chiens ont été découplés sur les hauteurs d'Establins. La chasse redescend ensuite dans la vallée de la Gère qu'elle suit assez longtemps, remonte dans la direction de Septème et tourne brusquement à gauche pour venir se terminer près de Pont-Evêque, après avoir traversé de belles prairies, coupées d'innombrables fossés et talus souvent très durs qui ont tous été franchis sans accident et avec brio par les quarante cavaliers qui suivaient la chasse. Cela prouve une fois de plus, le service rendu au sport hippique par l'Equipage des Drags, en développant le goût du cheval et en donnant au cavalier, l'aplomb et l'assurance qui ne s'acquiert qu'en chasse.

Un lunch offert par le 19^e Dragons, réunissait

cavaliers et amazones et de nombreux chateaux des environs.

Les honneurs à Mme Legendre.

Maître d'équipage : M. Damour.
Reconnus à l'arrivée : Colonel de Mas-Latrie, commandant d'Urbal, comte d'Albon, M. et Mme Piquart, marquis et marquise de Bridieu, M. et Mme Legendre, M. et Mme de Villèles, MM. E. Gillet, Billioud, Villard, Swartzenbach, Damour, Aynard, Herr, Sanoner, capitaines de Dampierre et Chambert ; lieutenants Poidebard, de Jouvencelle, de la Boulaye, de Prunel, de Villèles, de Corbiae, etc.

— *Demain, 8 décembre, rendez-vous à 10 heures, au Tir aux Pigeons ; retour près du fort de Bron.*

— L'entraîneur **VERRIÈRE**, anciennement établi à Neuilly-Levallois, vient de s'installer dans un magnifique établissement situé, 210, route d'Heyrieu, à LYON-MONPLAISIR. Piste d'entraînement, paddocks, herbages, boxes du dernier confort. Se recommande aux propriétaires et éleveurs.

Une Chasse à l'ours.

La présence d'un ours ayant été signalée M. le maire de Poule à M. le Préfet du Rhône, celui-ci télégraphiait vendredi dernier à M. A. Martin, de Tarare, lieutenant de louveterie pour l'arrondissement de Villefranche, d'avoir à organiser une battue pour débarrasser le pays de ce dangereux plantigrade, qui disait-on, devait avoir élu domicile dans les bois entre Poule et Ranchal.

Une battue fut donc organisée de suite. Elle eut lieu dimanche dernier. Hâtons-nous d'ajouter qu'elle n'a donné aucun résultat et que les nombreux chasseurs qui, en compagnie de la gendarmerie mobilisée à cet effet, ont exploré tous les coins et recoins où pouvait être le féroce animal, se sont retirés à la nuit tombante, sans même avoir pu apercevoir celui dont l'existence est cependant affirmée par plusieurs personnes dignes de foi.

Chacun se demande, en tout cas, d'où peut bien provenir cet ours, si réellement ours il y a.

Nos braves paysans de la région sont toujours très alarmés, et n'osent guère s'aventurer dehors.

LA VAPEUR EST REINE ! Les automobiles à vapeur **GARDNER SERPOLLET** l'ont prouvé en gagnant la coupe de Rothschild à une vitesse de plus de 101 kilom. à l'heure. Demander le catalogue franco, 9, 11, rue Stendal, à Paris.



AVIRON

L'ENTRAÎNEMENT EN HIVER

Avant toujours personnellement tiré excellent profit de l'entraînement d'hiver, je m'étonne de voir, depuis deux ans, le peu d'animation de nos garages lyonnais entre octobre et avril ; les sorties sont de plus en plus rares pendant cette période si utile pourtant à la préparation des équipes, aussi bien seniors que juniors.

Une seule société paraît faire exception, le *Club Nautique*, qui maintient les longues sorties l'hiver et qui en obtient des résultats.

A quoi tient ce quasi-délaissement ? A plusieurs causes :

Octobre ramène avec lui la chasse, beaucoup de rameurs abandonnent l'aviron pour le fusil, puis quand le froid devient plus vif, c'est le patin qui les absorbe.

D'autres rameurs plus frieux n'osent plus endosser le chandail, ignorant le plaisir de ramer par un joli froid sec.

Toutes ces abstentions permettent aux voles de mer de se reposer confortablement et de se recueillir d'une respectable couche de poussière, dont elles ne se débarrassent qu'au printemps.

Les rameurs se préparant à la course devraient ne perdre aucun beau dimanche d'hiver, trop peu nombreux, pour s'exercer ; ils arriveraient ainsi à posséder au printemps un coup d'aviron étudié, précis et sûr qui leur permettrait de s'occuper ensuite exclusivement, de la préparation physique.

J'ai entendu souvent dire dans nos garages que les rameurs travaillaient moins, et limitaient l'entraînement à quelques sorties quinze jours avant les régates parce que la suppression des prix en espèces et leur remplacement par des indemnités de déplacement avait supprimé la nécessité de s'entraîner et diminué l'amour de la lutte.

Je suis arrivé à être personnellement convaincu que cette raison était sérieuse et que la suppression des prix en espèces, en faisant disparaître les grandes équipes, a enlevé aux jeunes auxquelles elles servaient de modèle, le désir de les égaler, qui les obligeaient à fournir une préparation sérieuse et de longue durée.

Ce qui est certain c'est que le nombre de rameurs qui devait s'élever sous le régime actuel a plutôt diminué, et que les engagements sont moins nombreux dans les régates.

Il peut paraître bizarre de voir en France, pays où il n'existe pas de rameurs professionnels, le trouble qui y a été apporté à ce sujet.

Est-ce que la définition si simple de l'amateur, telle que nous l'avions il y a quelques années, n'aurait pas dû suffire ?

« Est amateur tout rameur qui ne tire pas ses moyens d'existence de l'aviron. »

Est-ce que les belles réunions internationales que la F. F. nous avait données avec la Belgique, l'Italie, la Suisse et l'Espagne ne devaient pas suffire à nos rameurs ?

D'où est donc venue la nécessité de ce changement si peu heureux. Est-ce pour permettre à nos rameurs de prendre part aux régates d'Henley ?

Alors, ceux qui visaient ce but doivent être bien désemparés puisque le comité des Régates Royales d'Henley vient, par une façon adroite d'empêcher aux rameurs étrangers de prendre part à cette réunion !

La question des prix en espèces a fait verser trop d'encre, bonne ou mauvaise, pour que je donne moi-même le mauvais exemple en examinant plus longtemps une question qui n'aurait jamais dû se poser, et c'est bien malgré moi que je l'ai abordée dans cette modeste causerie.

Je ne puis cependant m'empêcher de constater, avec regret, que l'aviron perd de son prestige, et je suis convaincu qu'il suffirait, pour qu'il attire l'attention du public, que des régates dotées de beaux prix soient données et j'espère que ce jour reviendra.

Rameurs, reprenez, l'hiver, le chemin du garage ; ne craignez pas un peu d'onglée pour vous mettre en forme, vous en serez récompensés au poteau d'arrivée, et, puisque malgré moi, j'ai effleuré la question de l'amateurisme, permettez-moi un conseil, faites connaître nettement vos sentiments à votre comité de société pour que celui-ci puisse agir en conséquence et espérons de voir bientôt le rétablissement des prix en espèces, si décriés, qui n'ont jamais enrichi personne, mais qui ont produit de grandes équipes, qui ont permis de donner à Lyon, en 1894, une réunion nautique de deux jours avec 117 engagements et qui sont encore le plus sûr moyen de faire entraîner les rameurs et d'augmenter ainsi la vitesse de nos outriggers.

Un Champion amateur.

Pour l'Entente

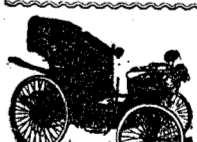
La lutte entre *purs* et *impurs* qui agite actuellement le monde de l'aviron, et qui doit avoir une solution au Congrès de mars prochain, va produire peut-être, plus tôt que nous l'espérons, l'entente entre les sociétés lyonnaises. Il nous revient, en effet, qu'incassamment une réunion de divers dirigeants de chacune des sociétés sera provoquée afin de discuter d'une façon profitable sur les événements actuels et surtout pour arrêter une ligne de conduite commune, défendant les mêmes intérêts et réunissant les mêmes aspirations.

Fédération Française des Sociétés d'Aviron

— Nous rappelons que les sociétés qui auraient des propositions à faire ou des modifications aux statuts à proposer au Congrès de la F. F., qui doit avoir lieu en mars, doivent les adresser à leur groupe régional avant le 15 décembre courant, pour être transmises au président de la Fédération, le 31 décembre au plus tard.

Aviron Grenoblois. — L'équipe Paulo a gagné dimanche dernier (9/15) son match sur 2400 m. contre l'équipe de courses arrivée 2^e après au pont de l'Esplanade. Cette dernière avait pris la tête au départ, mais, après un bord à bord jusqu'au pont de la Citadelle, l'équipe Paulo, plus résistante, fait un enlèvement et déçoit peu à peu. Rencontre des plus encourageantes.

A MARSEILLE. — Dans sa réunion du 1^{er} décembre, à l'unanimité le Congrès de la Fédération des Sociétés nautiques de la Méditerranée, a rejeté le régime des bons de matériel et a décidé de se retirer de la Fédération Française, si celle-ci adopte ce système de prix en régates.



AUTOMOBILISME

Fédération des Automobiles Clubs du Sud-Est

Nous avons donné la semaine dernière le compte rendu du Congrès automobile du Sud-Est. Voici aujourd'hui la composition du Bureau qui a été réélu comme suit :

MM. Farconnet (Marseille), président ; Colin (Lyon) et Goindein (Nice), vice-présidents ; Bertin (Salon) secrétaire ; Joseph Pernod (Avignon), trésorier.

Le prochain Congrès est fixé à Marseille, en octobre 1902.

Automobile-Club Dauphinois

Dans sa dernière réunion générale, la Société a procédé à l'élection de son Comité pour l'exercice 1902. Ont été élus :

Président, M. Duchemin ; vice-président, M. Viallet ; secrétaire général, M. Clerc ; secrétaire général adjoint, M. Jourdan ; trésorier, M. Vallée ; archiviste, M. Laforté ; administrateurs, MM. Berthoin, Chatin.

A LA GRANDE MAISON PARDESSUS HIVER 29 fr. Marengo Mode

RÉCLAMEZ PARTOUT LES TIMBRES ROUGES DE L'UNION COMMERCIALE

ECHOS D'AUTO

Le coupe Gordon-Bennett. — Jusqu'ici trois clubs seulement s'étaient fait inscrire pour la Coupe-Bennett: l'Automobile Club de Belgique, le Deutscher Automobil Club et l'Automobile de Grande-Bretagne.

Dans sa dernière séance, l'Automobile Club de Suisse a décidé de s'inscrire pour cette épreuve. Une course de côte internationale. — Les courses de côte deviennent de plus en plus à la mode, mais il devient de plus en plus difficile chaque jour de trouver la côte suffisante pour calmer l'ardeur de nouveaux moteurs.

On ne peut donc qu'applaudir à l'idée de l'Automobile Club Suisse, le club du pays des montagnes, d'organiser une course de côte internationale. Le Comité en a voté le principe pour 1902. Il y aura deux catégories: vitesse et touristes.

Pour les droits de douane. — La commission de contentieux de l'A. C. F. a estimé, dans sa réunion d'hier, que, pour le pays où la douane perçoit des droits d'après la puissance des moteurs, cette force doit être mesurée non au volant, mais à la jante. La question serait des plus intéressantes à résoudre officiellement, car peu de personnes se doutent de la force absorbée par la transmission des voitures.

L'Exposition de Lille. — Une Exposition Internationale, première du genre, sera tenue à Lille de mai à septembre prochains. Ses constructions et ses jardins couvriront une superficie de 150.000 mètres carrés. Une galerie de 3.000 mètres sera réservée à la mécanique.

Nous relevons les classes suivantes qui nous intéressent particulièrement: 4. Mécanique générale; 5. Electricité; 6. Moyens de transport, cycles, automobiles, sports; 18. Applications spéciales de l'alcool dénaturé à la force motrice, à l'éclairage et au chauffage.

Toutes les adhésions et demandes de renseignements doivent être adressées au siège de l'administration de l'Exposition, 36, rue Nationale, à Lille, ou à M. Th. Vitors, délégué général du groupe VI, lequel comprend le cycle, l'automobile et les sports.

Le Salon. — A l'occasion du Salon de décembre, beaucoup de chauffeurs lyonnais se rendent à Paris, soit pour exposer, soit pour acheter.

Les gros numéros. — Que les chauffeurs pourvus de voitures marchant à plus de 30 kilom. à l'heure se hâtent de se mettre en règle avec l'administration. C'est le 12 décembre qu'expire le délai pour l'apposition des gros numéros.

Un banquet. — M. Buchet, le constructeur bien connu, a donné le 30 novembre dernier un grand dîner à tous ses collaborateurs et amis, en l'honneur des derniers records accomplis avec son moteur par Rigal.

Voilà un moteur qui peut se vanter d'avoir le record de la consommation.

Canots à pétrole. — Le dimanche 2 mars, auront lieu dans la Baie des Anges, à Nice, des courses de canots automobiles, dotés de prix importants.

Nouveaux fiacres. — La ville d'Anvers va inaugurer le mois prochain un service de fiacres électriques. Quarante landaus seront mis pour les débuts en circulation.

Les Turcs. — Cotch-Mehmet et Husmen, les deux fameux lutteurs turcs actuellement à Paris, se sont fait offrir une promenade en automobile par Lamberjack. Ils ont été naturellement enchantés, et au retour se sont empressés de lutter d'amabilité pour remercier le chauffeur.

Autriche. — Les gros numéros vont être imposés en Autriche. Mais tout laisse supposer que la vitesse des voitures ne sera pas réduite à moins de 30 kilom. à l'heure.

Nous avons reproduit dans notre dernier numéro l'arrêt de M. Jay (Stéphane), maire de Grenoble, décidant que les voitures et motocycles ne devront pas dépasser une vitesse de 10 kilomètres à l'heure dans l'agglomération urbaine. Les chauffeurs au courant de leurs droits sauront, je le suppose, lui mettre devant les yeux les termes exacts des décrets de mars 1899 et de septembre 1901 les autorisant à marcher à 20 kilomètres à l'heure dans les agglomérations. C'est à croire vraiment que beaucoup de maires n'ont pas lu les textes, puisque, pour quelques-uns leur interprétation reste française, tandis qu'elle est pour M. Jay... latine.

BENZO-MOTEUR Essence de Pétrole Spéciale POUR AUTOMOBILES.

GRAND PRIX PARIS 1900 FENAILLE & DESPEAUX 1, Rue Constantine, LYON

CYCLISME

TRAITÉ D'ENTENTE

Entre l'Union Véloceipédique de France et l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques. Entre les soussignées: L'Union Véloceipédique de France, représentée par MM. R. d'Arnaud, Breton, Paulin-Méry, Riguelle et Paul Rousseau;

El l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques, représentée par MM. Carlier, Donat, R. Fabens, Lunot et Reichel; Il a été arrêté et reconnu ce qui suit: Attribution des pouvoirs sportifs en France. Article 1er. — D'un commun accord, les deux Fédérations soussignées reconnaissent qu'en France les sports sont régis par les pouvoirs ci-après: Le sport vélocipédique, par l'Union Véloceipédique de France. Tous les autres sports par l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques.

En conséquence: Les deux Fédérations précitées se réservent et se reconnaissent le droit de régler exclusivement tant dans l'élément amateur que dans l'élément professionnel, les sports qu'elles se sont dévolus, ainsi qu'il est mentionné plus haut.

Art. 2. — La qualification d'amateur ou de professionnel par une fédération est également reconnue et exécutée par l'autre.

Règlementation du sport amateur

Art. 3. — La qualité d'amateur dans un sport ne pourra être accordée par l'U. S. F. S. A., ou par l'U. V. F., qu'aux personnes répondant à la définition ci-après de l'amateur: « Est amateur: toute personne qui n'a jamais pris part à une course publique, à un concours ou à une réunion ouverte à tous venants, ni concouru pour un prix en espèces, ou pour de l'argent provenant des admissions sur le terrain — ou avec des professionnels — et qui n'a jamais été, à aucune période de sa vie, professeur ou moniteur salarié d'exercices physiques ».

Art. 4. — Toute pénalité prononcée par une fédération (suspension, disqualification, retrait de licence, radiation, etc., etc.), sera immédiatement exécutoire par l'autre, ainsi qu'il est dit plus haut. Les pénalités prononcées pour non paiement des cotisations, fraudes en courses, et toutes autres fraudes, à l'exception de celles qui constituent seulement une transgression à la définition de l'amateur sont extensibles aux professionnels.

Art. 5. — La fédération qui aura infligé une pénalité aura seule qualité pour la modifier ou la lever. Art. 6. — L'Union Véloceipédique de France, en tant que fédération, renonce à toute organisation d'épreuves autres que les épreuves cyclistes, de même que l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques, en tant que fédération, renonce à organiser des épreuves cyclistes.

Art. 7. — L'Union Véloceipédique de France adopte la division de la France en régions déjà établie par l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques. Aucune modification à cette division ne pourra être apportée que d'un commun accord.

Art. 8. — Pour tous les records amateurs, les Fédérations reconnaissent réciproquement leurs chronométrateurs, à la condition toutefois que les instruments dont ils se servent soient munis d'un certificat d'observatoire de 1re classe.

Art. 9. — Comme conséquence supérieure du présent accord l'U. S. F. S. A. et l'U. V. F. nommeront chacune, avant le 1er janvier 1902, trois délégués pour former le noyau d'un Comité central des Fédérations Sportives Françaises.

Art. 10. — Le fonctionnement de ce Comité sera ultérieurement établi par les deux Fédérations fondatrices.

La présente convention aura effet à partir du jour de la signature. Fait à Paris et de bonne foi, le vingt-cinq novembre mil neuf cent un.

Ont signé: Pour l'U. V. F.: MM. Raoul d'Arnaud, Breton, Paulin-Méry, Riguelle, Paul Rousseau. Pour l'U. S. F. S. A.: MM. Carlier, Donat, R. Fabens, Lunot, F. Reichel.

Dans un prochain article nous donnerons quelques appréciations sur ce traité et ses conséquences.

Au Comité Lyonnais de l'U. V. F. Jeudi a eu lieu, à la brasserie Charroin, sous la présidence de M. Laganne, la distribution des prix de la course de consolation, à laquelle assistaient bon nombre de coureurs de l'U. V. F.

Le Comité de l'U. V. F. a profité de cette occasion pour remettre à Berthel, du Cyclophile Villeurbannais, champion de France des 100 kilomètres, la médaille d'or attribuée à ce championnat, ainsi qu'un magnifique bronze d'art offert par souscription entre les sociétés de l'U. V. F.

Ça été l'occasion, pour Berthel, d'une touchante manifestation de ses camarades qui lui ont souhaité pour l'an prochain de nouveaux lauriers et de nouveaux championnats, quoiqu'il lui soit difficile d'en obtenir de nouveaux, puisque Berthel est déjà champion de vitesse et de fond du Sud-Est et champion de France des 100 kilom.

Néanmoins sa première année, pour un début, a été assez fertile en succès pour qu'il nous soit donné d'en espérer de nouveaux et de plus beaux l'an prochain.

La réunion s'est terminée par un punch d'honneur offert aux coureurs par le Comité de l'U. V. F. pour célébrer la victoire de Berthel et du Cyclophile Villeurbannais dans le championnat de France.

Des chansons ont terminé cette petite fête. Cyclophile Lyonnais et Moto-Club. — Nous rappelons que c'est samedi prochain, 14 décembre, qu'aura lieu, salle Monnier, le banquet annuel du Cyclophile Lyonnais et Moto-Club, notre puissante société cycliste et automobiliste.

Cyclophile Vaisois. — L'Assemblée générale du C. V. aura lieu ce soir samedi, au siège, brasserie Comte, 33, quai de Vaise.

Ordre du jour: Compte rendu moral et financier. Nomination d'un président d'honneur. Renouvellement du Bureau. Nomination d'un délégué à la Fédération Cycliste. Propositions et questions diverses.

Les sociétaires qui ne pourront assister à la réunion sont priés de donner leur pouvoir à un de leurs camarades pour se faire représenter. Le président et le secrétaire général ne se représentant pas, les sociétaires sont priés de porter sur d'autres noms les suffrages qui pourraient leur être attribués.

Cyclophile Villeurbannais. — Cette excellente société, une des plus importantes de l'U. V. F. et à laquelle appartient Berthel, le glorieux champion de France, donnera son banquet annuel le dimanche 15 décembre, à midi, au Palais d'Elé.

Le menu que nous avons entre les mains est fort bien composé et nul doute qu'il n'obtienne les suffrages des nombreux convives qui ne manquent pas d'assister à cette fête toute de camaraderie.

Lyon-Sport, gracieusement invité à cette agape, se fera un plaisir d'y assister.

TARARE. — Nécrologie. — Mardi dernier est décédé à Tarare un des plus anciens abonnés du Lyon-Sport, M. Raoul Barlerin, directeur-propriétaire du journal Le Bon Citoyen de Tarare conseiller municipal de cette ville.

Doué d'une bonté inépuisable et philanthrope dans toute l'acception du mot, M. Barlerin avait de nombreux amis. Aussi sa perte sera-t-elle vivement ressentie non seulement par les simples particuliers, mais aussi par les nombreuses Sociétés Tarariennes, en général, et par le Cycle Tararien en particulier, dont le défunt, membre honoraire, fut toujours plus qu'un ami, un bienfaiteur.

Dans la nombreuse assistance qui suivait le convoi funèbre, vendredi dernier, nous avons

remarqué entr'autres une importante délégation de « C. T. » ayant à sa tête son président, M. Fr. Darcy, rendant ainsi un dernier hommage à celui qu'elle regrette profondément.

Nous présentons en cette triste circonstance, à la famille Barlerin, et en particulier à M. Georges Barlerin, notre dévoué sociétaire, qui, nous en sommes certains, continuera les bonnes traditions de son père et succède à celui-ci au Bon Citoyen de Tarare nos respectueux compliments de condoléances.

Avis. — Nous recommandons tout, particulièrement aux Dames une visite aux rayons de fourrures des Grands Magasins « A la Scabieuse » 97, rue de l'Hôtel-de-Ville, où se trouve réuni un choix incomparable de: Boleros, Jaquettes, Collets, Paletots, Cravates, Parures, etc., à des prix très modérés (Spécialité de Costumes Tailleurs).

LA LUTTE

Les Luttes à Saint-Etienne

Depuis vendredi dernier, les luttes battent leur plein à Saint-Etienne et font tous les soirs salle comble à l'Eden. C'est d'un heureux augure pour la semaine lyonnaise, qui commencera le 13 courant. Les quatre premières journées ont été consacrées aux épreuves éliminatoires, où les concurrents tombés deux fois ont été définitivement écartés: Bartolomeo, Poirée, Milo, Carlos et Maupas.

Walford, de Lyon s'est fort bien comporté, dans la demi-finale contre Dumont, à qui il est arrivé, comme déjà l'année dernière au Casino de Lyon, un accident regrettable. Une fracture de l'avant-bras l'a obligé d'abandonner le ring.

Le tunisien Mourzouck a facilement battu le stéphanois Vette, qui avait tombé successivement l'italien Milo et le belge Carlos.

Le géant autrichien Antonich est resté vainqueur de Peyrouse qui, malgré divers incidents, s'était distingué dans sa lutte avec Dymont qu'il emmenait et contre Pons.

Le champion du monde Pons s'est montré superbe avec Bartolomeo, puis Peyrouse, le lion de Valence et aussi avec Walford qui a su habilement, le tenir en échec pendant plus d'un quart d'heure.

Valette le stéphanois et Walford le lyonnais ont été éliminés ainsi aux demi-finales. Aux finales qui ont lieu ce soir, Antonich disputera la première place à Pons et Peyrouse et Mourzouck lutteront pour la troisième place de ce classement qui a donné lieu à des rencontres vraiment remarquables.

Voici le classement final: 1. Paul Pons; 2. Antonich; 3. Mourzouck; 4. Peyrouse.

Championnat international de Luttes du Sud-Est

Le moment du grand event annuel sportif approche. C'est, en effet, à partir du vendredi 13 décembre, qu'aura lieu, à Lyon, le grand Championnat international de Luttes, organisé sous les auspices de l'Auto-Vélo et du Lyon-Sport et dont on se rappelle l'immense succès obtenu.

Comme l'année dernière, c'est au Casino que se tiendront ces assises du sport, sous le contrôle d'un jury composé des notabilités sportives lyonnaises les plus connues.

A peine annoncé, ce grand championnat de luttes du Sud-Est, a provoqué de nombreuses demandes de renseignements et aussi des engagements de plus en plus nombreux. M. Lussion vient de recevoir les engagements de Limouzin, champion de la Creuse, classé au championnat du monde (taille, 1 m. 81; poids, 105 k.), vainqueur du tournoi de Toulouse-Bordeaux, puis, M. Charles Poirée, champion parisien qui passe, à juste titre, pour le plus « beau bras » de France (taille: 1 m. 79; poids, 104 kil.), vainqueur du championnat de Namur, Berlin, Saint-Petersbourg, Munich. C'est dire que, cette année, ce championnat aura un intérêt exceptionnel, tant au point de vue de la valeur que du choix des lutteurs. Rappelons que M. Lussion reçoit les adhésions tous les jours au Casino, de 5 à 6 heures.

Nota. — La direction tient à la disposition des concurrents désireux de lutter avec les athlètes dont nous donnerons les noms au fur et à mesure de leur engagement, la tenue obligatoire, c'est-à-dire maillot et culotte noirs.

QUINA CHABLY Vente en Gros: C. DESPLAÇE, Lyon

GENTIANE FRANÇAISE Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques

U. S. F. S. A. Comité du Sud-Est

Assemblée Mensuelle du 3 décembre. — Présents: MM. Brochu, Rohner (R. C. L.), Gonnard (A. C. J. O. L.), Delbois (C. S. L.), Carron (S. R.), Tharin (C. S. V.), Decks, Chanas, (U. S. L. S. E.), Roth, Mantrand (R. C. S.).

Lecture de la correspondance: Lettre du Club Sportif de Vienne déléguant MM. Servoz et Tharin au comité du Sud-Est (adopté sous réserve de fournir la liste des membres). — De M. G. Vuillemer déléguant M. Tharin pour le représenter dans les votes de cette réunion (refusé). — Du Stade Roannais, déléguant M. Carron au comité (adopté). — Du Lycée de Saint-Etienne, donnant la composition de son bureau et déléguant MM. Chanas, Deck et Jacoby au comité (adopté). — De M. Espir, secrétaire de la commission de rugby de l'Union (transmise à

la commission de football). — De M. Debroux, secrétaire du C. S. L. (l'affiliation du Cercle Sportif de Lyon est adoptée par le comité du Sud-Est; le secrétaire répondra). — De M. Paul Champ donnant sa démission de délégué du comité du Sud-Est au conseil de l'Union, par suite de sa nomination à la présidence du comité de Paris (le comité remercie M. Paul Champ et nommera son remplaçant à la prochaine séance). — De M. Mercier (renvoyé à la prochaine séance). — De M. de Lamorte-Felines transmise aux délégués du R. C. L.) — De M. de Lamorte-Felines demandant des renseignements sur la qualification de MM. Grataloup et Fauroux (M. Grataloup est amateur et membre du F. C. L.; M. Fauroux a couru, depuis environ trois ans comme professionnel et le comité ne peut évaluer le montant des prix gagnés. Dans l'intérêt du sport amateur l'Assemblée donne un avis favorable pour la qualification de M. Fauroux). — Du Racing-Club de Lyon au sujet de la radiation de M. Mage (le secrétaire est chargé de le convoquer pour la prochaine séance).

Le procès-verbal des commissions de football et de courses à pied est adopté.

Le Comité accepte et vote l'achat de trois fanions pour les vainqueurs des championnats de football et de cross-country, seconde série. Sur la réclamation de M. Caron, l'organisation du championnat d'escrime (16 mars 1902) est accordée au Stade Roannais.

La création d'un championnat d'épée n'est pas adoptée pour cette année.

Au sujet de la qualification de M. Glatigny, une décision sera prise à la prochaine séance. M. Deck informe le comité que M. Aygaquier lui a donné pleins pouvoirs pour les modifications à apporter au challenge de cross-country qui porte son nom. Ce challenge se disputera donc, le 19 janvier, par équipes de six coureurs comptant pour le classement entre les sociétés de province, en même temps que le cross interclubs du R. C. L. Le comité accepte ces modifications.

Les délégués du R. C. L. protestent, au nom de M. Montessieux, contre l'insertion de son nom, dans l'Officiel Tous les Sports comme membre du F. C. L. Sur l'observation de M. Tharin, aucune confusion ne pouvant avoir lieu après la communication faite par un membre du comité du F. C. L. à M. Brochu, le comité décide d'inviter le F. C. L. à faire une rectification dans le plus prochain « Tous les Sports ». Dans le cas contraire, le secrétaire sera lui-même chargé de faire faire la rectification.

La prochaine séance mensuelle est fixée au 7 janvier.

Le secrétaire, V. BROCHU.

Commission de Football

Séance du 3 décembre. — Présents: MM. Caron (R. C. L.); Vuillemer et Cassas (F. C. L.); Chanas (U. S. L. S. E.); Debroux (C. S. L.); Gonnard (A. C. J. O. L.); Mantrand et Roth (R. C. S.).

La Commission prend connaissance des engagements transmis par le secrétaire Sont engagés: CHAMPIONNATS INTERSCOLAIRES

Union Sportive du Lycée Ampère (tenant), Avant-Garde du Lycée Lande de Bourg, Société Sportive du Lycée de Roanne, Union Sportive du Lycée de Saint-Etienne.

CHAMPIONNATS INTERCLUBS 1re série

Équipes premières. — Football-Club de Lyon (tenant), Racing-Club de Lyon, Cercle Sportif de Lyon.

Équipes secondes. — Racing Club de Lyon, Cercle Sportif de Lyon, Football-Club de Lyon.

Équipes troisièmes Challenge Henri Place. — Racing-Club de Lyon, Cercle Sportif de Lyon, Football-Club de Lyon.

2e série

Équipes premières. — Stade Roannais, Rugby-Club Stéphanois.

Équipes secondes. — Stade Roannais, Rugby-Club Stéphanois, Football-Club de Lyon (équipe 2 bis).

Pour les secondes séries, la clôture des engagements est reportée au 15 décembre.

Toute réclamation concernant les Championnats de Football-Rugby devra être adressée avant le 23 décembre, à la Commission qui statuera.

Championnats Interclubs EQUIPES PREMIÈRES

1re série

26 janvier. — Racing-Club de Lyon contre Cercle Sportif de Lyon. Terrain du C. S. L. Arbitre: M. Rivierre.

2 février. — Cercle Sportif de Lyon contre Football-Club de Lyon. Terrain du F. C. L. Arbitre: M. Coissard.

9 février. — Football-Club de Lyon contre Racing-Club de Lyon. Terrain du F. C. L. Arbitre: M. Coissard.

2e série

2 mars. — Stade Roannais contre Rugby-Club Stéphanois à Saint-Etienne.

EQUIPES SECONDES 1re série

9 février. — Cercle Sportif de Lyon contre Racing-Club de Lyon. Terrain du C. S. L. Arbitre: M. Pouzet.

23 février. — Racing-Club de Lyon contre Football-Club de Lyon. Terrain du R. C. L. Arbitre: M. Chanas.

2 mars. — Cercle Sportif de Lyon contre Football-Club de Lyon. Terrain du F. C. L. Arbitre: M. Carron.

2e série

2 mars. — Stade Roannais contre Rugby-Club Stéphanois à Roanne.

16 mars. — Football-Club de Lyon (2 bis) contre et sur le terrain du gagnant du match S. R.-R. C. S.

EQUIPES TROISIÈMES Challenge Henri Place

2 mars. — Football-Club de Lyon contre Cercle Sportif de Lyon. Terrain du C. S. L. Arbitre: M. Conty.

16 mars. — Racing-Club de Lyon contre Football-Club de Lyon. Terrain du F. C. L. Arbitre: M. Debroux.

23 mars. — Racing Club de Lyon contre Cercle Sportif de Lyon. Terrain du C. S. L. Arbitre: M. Vuillemer.

Il est entendu que si lors des championnats le C. S. L. ne possède pas de terrain réglementaire, les matches annoncés sur son terrain se joueront sur celui de l'adversaire.

Championnat Interscolaires EQUIPES PREMIÈRES

9 février. — Lycée de Roanne contre Lycée de Saint-Etienne à Roanne. Arbitre: M. Chabrol.

9 février. — Lycée de Bourg contre Lycée de Lyon à Lyon. Arbitre: M. Debroux.

23 février. — Le vainqueur du match Bourg-Lyon ira jouer dans la ville et contre le vainqueur du match Roanne Saint-Etienne.

Après l'issue de chaque partie, l'arbitre devra adresser un compte rendu à la Commission, sans quoi le match ne pourrait être homologué.

Le secrétaire est chargé d'écrire à l'Union pour avoir les renseignements nécessaires au sujet du championnat de France d'équipes secondes.

La question du Challenge Henri Place 1901 (incidents Stade Roannais, Lycée Ampère) est renvoyée à la prochaine réunion qui aura lieu le 30 décembre. MM. Caron, Joé Vuillemer, Debroux, Coissard, Pouzet, Conty, Roth, Chanas, Rivière, Chabrol sont reçus arbitres officiels du Sud-Est.

La séance est levée à 11 h. 1/2. Le Secrétaire, E. Roth.

Commission de courses à pied.

Sont présents MM. Gally, Brochu (R. C. L.); Fontanille (F. C. L.); Caron (S. R.); Mantrand, Roth (R. C. S.); Gonnard (A. C. J. O. L.); Chanas (C. S. L.); Tharin (C. S. V.); Deck (U. S. L. S. E.); Excusés les délégués de l'U. S. L. A.

Le bureau est élu: président, M. Deck; secrétaire, M. Gonnard.

La Commission informe les clubs que les dates du 18 mai et 6 juillet sont réservées au F. C. L. pour des réunions interclubs.

Les championnats d'équipes premières et secondes de cross-country se disputeront, le 16 février, après-midi, à Tassin. Le tracé du cross comprendra deux boucles.

Les équipes secondes, qui partiront en même temps que les premières, n'accompliront qu'une partie du parcours, environ 10 kilomètres. L'arrivée aura donc lieu au premier passage au point de départ.

Les clubs pourront présenter le nombre de coureurs qu'ils jugeront nécessaire, mais pas supérieur à 10 par équipes, dont 6 seulement compteront pour le classement.

Les engagements devront être adressés, avant le 10 janvier 1902, à M. Brochu, 15, place Bellecour (5 fr. par équipe). Les clubs devront indiquer la série dans laquelle ils désirent être classés.

A la suite de la demande de M. Gally, concernant le record de la demi-heure, battu par M. Théato, du R. C. L. au Vélodrome de Genas, le 4 juin dernier, la Commission charge son secrétaire d'écrire à Paris.

La Commission prend note du cross-country interclubs qu'organise le Racing-Club de Lyon, pour le 19 janvier.

La prochaine séance aura lieu le 14 janvier 1902.

Ordre du jour. — Championnats de cross-country. Classement des équipes, formation du jury. Calendrier de la saison 1902. Questions diverses.

Pour la Commission. Deck.

Echos Athlétiques

Nous avons annoncé la semaine dernière que l'Athlétique-Club-Genevois était allé jouer à Saint-Claude (Jura), un match de rugby contre le Football-Club Sanclaudien. A ce propos nous serions curieux de savoir si l'Union et le Comité de l'Est ont donné l'autorisation de jouer ce match, car il nous revient que l'U. S. F. S. A. aurait interdit précédemment à certaines sociétés de conclure des matches avec l'Athlétique-Club-Genevois, cette société étant classée professionnelle par l'U. S. F. S. A.

A partir de lundi prochain, on pourra se procurer dans nos bureaux des cartes d'entrée à prix réduits pour la grande réunion sportive que le Racing-Club de Lyon organise sur son terrain, 210, route d'Heyrieu, le 19 janvier prochain.

Avis important. — Par suite du championnat international de lutte qui commence vendredi au Casino de Lyon, le prochain numéro du Lyon-Sport paraîtra jeudi soir. De ce fait, les secrétaires des Clubs ainsi que nos correspondants particuliers sont priés de nous faire parvenir les comptes-rendus des réunions sportives, mercredi matin au plus tard.

Encore plus que la saison dernière, la lutte s'annonce cette année très sérieuse en cross-country.

C'est surtout entre les Clubs de Lyon, Bordeaux, Dijon et Marseille, que la lutte sera intéressante à suivre. De tous ces centres on nous signale des équipes formidables qui se préparent en vue du championnat. Il est difficile de pronostiquer qui aura l'honneur de remporter la palme des clubs de province, mais en tous cas, ce que je sais, c'est qu'une de nos sociétés lyonnaises prépare une équipe formidable en vue du championnat de France.

Le Racing-Club de Lyon nous informe des matches ci-dessous qui viennent d'être définitivement conclus:

15 décembre: équipe première contre Servette-Football-Club (1) à Genève; équipe seconde contre Rugby-Club Stéphanois (1) à Saint-Etienne.

12 janvier: équipe première contre Lycée de Grenoble (1) à Grenoble; équipe seconde contre Stade Roannais (1) à Roanne.

19 janvier: équipe première contre Stade Grenoblois (1) à Lyon.

9 mars: équipe première contre Olympique de Marseille (1) à Lyon.

Nous apprenons seulement cette semaine la destination, restée ignorée, de Grataloup du Football-Club de Lyon, qui a été incorporé pour 3 ans au 12e d'artillerie à pied à Grenoble.

Si nous sommes bien renseignés, un champion amateur de poids et halteres aurait prochainement lieu à Lyon. Des concours de saut en longueur, avec et sans élan, y seront probablement adjoints.

On annonce de Grenoble la demande de réqualification du lyonnais Fauroux, le coureur professionnel (?) bien connu dans nos milieux athlétiques.

Ajoutons que si, comme il est à prévoir, Fauroux est réqualifié, ce pourrait être le point de départ de bon nombre de demandes de réqualification, de la part de coureurs de nos clubs professionnels lyonnais.

M. Paul Champ, délégué du Comité du Sud-Est au Conseil de l'Union, vient d'être nommé président du Comité de Paris.

Lyon compte, depuis un mois environ, une nouvelle société. La *Jeunesse Sportive de Lyon* — tel est son titre — est absolument indépendante et ne s'affiliera à aucune fédération. Elle est composée de quelques cyclistes de l'U. V. F. et du Cyclophile Vaisois et de quelques coureurs à pied indépendants. Ses dirigeants ont l'intention de pratiquer l'escrime, le cross-country et les courses sur route l'hiver, le cyclisme l'été. La Société se compose d'une quinzaine de membres à ce jour. Allons, voilà les sports athlétiques qui s'infiltrent parmi les cyclistes!

On pourra se procurer aujourd'hui dans nos bureaux et demain, de 9 heures à 10 heures, des cartes d'avances, à prix réduit, donnant droit d'entrée au match du *Challenge Franco-Suisse, Football-Club de Lyon contre Stade Grenoblois*. Réserves 1 fr. 25 au lieu d'un franc cinquante; secondes 0 fr. 75 au lieu d'un franc.

L'Union Sportive Dijonnaise vient d'engager une équipe de cross dans le *Challenge Aynaguier*, qui se courra le 19 janvier prochain, en même temps que le cross interclubs du R. C. L.

Le *Racing-Club Chalonais* vient de former comme suit sa commission d'escrime: MM. Tréfort, Perret, Jannin, Boiret, et Marceau.

A son grand regret le *Racing-Club Chalonais* ne pourra se rendre à Genève le 23 décembre pour jouer contre le *Servette Football-Club*. Ce n'est que partie remise.

On annonce la démission de M. Michel Gondinet, comme président du *Racing-Club de France*. C'est là une perte énorme pour le R. C. F. et en général pour tout l'athlétisme français. M. Michel Gondinet occupait depuis onze ans le poste qu'il quitte aujourd'hui, et pas un seul instant ne s'est démenti l'intérêt qu'il prend aux questions sportives non plus que ses multiples et incessants efforts pour le triomphe du R. C. F. et de la cause sportive en France.

L'U. S. F. S. A. lui doit une grande part des idées larges et des méthodes éclairées qui font sa force et assurent l'incontestable supériorité de ses athlètes.

L'Annuaire de l'U. S. F. S. A. pour 1902, paraîtra le 1er janvier. Prix, 1 fr. 25 dans nos bureaux.

Il contient notamment les *Nouveaux Statuts et règlements de l'Union*, les *Codes modifiés*, les résultats des championnats de 1901, le tableau officiel des records, la liste des sociétés et associations scolaires, etc.

M. Pierre de Coubertin a été informé que le roi des Belges accordait son patronage au congrès de sport que le comité international olympique se propose de réunir ultérieurement à Bruxelles, sur la demande de plusieurs grandes Sociétés étrangères, en vue d'unifier les règlements sportifs en usage dans les différents pays.

Un accident arrivé à la mise en page ne nous permet pas d'insérer l'article annonçant le match *Football-Club de Lyon-Stade Grenoblois*, qui aura lieu demain à 3 heures, au Grand-Camp.

Football-Club de Lyon. — Demain, une partie d'entraînement entre le Lycée (1) et le F. C. L. (2), se jouera sur le deuxième terrain du F. C. L., pelouse des Courses à 2 h. précises. Les équipes troisième et quatrième s'entraîneront entre elles.

SAINT-ETIENNE. — Le *Rugby-Club Stéphanois* vient de renouveler son bureau pour l'année 1902. M. le docteur Martin, président sortant, a été réélu à l'unanimité. Ont été élus: *Vice-présidents*: MM. Lpir et Bouchet; *secrétaires*: M. Dulac, Fernand, rue des Houillères; *secrétariat-adjoint*: M. Dulac, Marcel; *trésorier*: Vicat; *trésorier-adjoint*: Larrée; *membres*: MM. Husson et Chozal.

Commission de Football. — MM. Husson, Dulac, Pérussel, Savoye, Dulac F., Bouchet.

Commission de Courses à pied. — MM. Bouchet, Robert, Quitolet, Pérussel.

Athlétisme. — MM. Berthet, Arragon, Loir, Maiz.

Capitaine de football. — Equipe première: Dulac M.; équipe seconde: Bouchet.

Le siège du *Rugby stéphanois* a été transféré au café de la Perle, rue du Grand-Moulin.

— Demain, aura lieu le premier cross d'entraînement, rendez-vous à 9 h. 1/2, au terrain de football (premier terrain).

— Le soir, à 2 h. précises, partie d'entraînement entre les équipes première et seconde.

Jeunesse Sportive. — Cette nouvelle société, récemment fondée à Lyon, pratique tous les sports: bicyclette, escrime, marche à pied, cross-country, danse, mais surtout la bicyclette. Elle espère donner quelques courses et beaucoup d'extension à ce genre de sport. Les couleurs de la J. S. sont vert clair avec insigne J. S. entrelacés. Bien que cette société se propose de rester indépendante de toute fédération cycliste ou pédestre, ses sociétaires pourront s'affilier individuellement à l'U. V. F. ou l'U. S. F. S. A.

Dans l'année 1902 elle fera courir sur piste deux *brassards*: vitesse 1 k., et fond 5 k.; *brassards offerts* par MM. Soubeirat et Troillet.

Le bureau de la Société est ainsi formé: M. César Bernasconi, *président actif*; M. A. Trollet, *trésorier*; M. L. Soubeirat, *secrétaire*.

Le siège de la Société est café du Havre, quai Saint-Antoine, 8. Cette nouvelle Société s'est formée d'anciens membres démissionnaires du *Vélophile Lyonnais* et de membres actifs du *Cyclophile Vaisois*.

Le Racing-Club de Lyon à Saint-Etienne. — L'équipe 3^{me} du *Racing-Club de Lyon* a fait dimanche dernier son premier déplacement de la saison à Saint-Etienne, où elle rencontrait l'équipe seconde du *Rugby-Club stéphanois*. Après

une partie bien menée, le match a été déclaré nul par M. Dehelly, de l'Association Sportive des Etudiants de Lyon, qui a arbitré très impartialement.

Dès le coup d'envoi donné par St-Etienne, les avants du rugby suivent bien, mais l'arrière lyonnais dégage et le jeu reste au milieu du terrain sans avantage marqué. Quelques incursions des radingmen dans le camp des stéphanois, les avants lyonnais étant plus vite que leurs adversaires qui ont toutefois la supériorité dans les mêlées mal formées par le R. C. L.: quelques coups francs distribués généreusement aux deux équipes par l'arbitre et la mi-temps est sifflée.

A la reprise, Lyon se transporte immédiatement dans les 22 m. du R. C. S., mais celui-ci se défend et sur un bon coup de pied de son arrière, ses avants qui suivent bien ramènent le jeu au milieu, et puis à la suite de mêlées où ils ont l'avantage dans les 22 mètres des lyonnais. A la suite d'un coup franc, St-Etienne réussit le but. Le R. C. L. ne se décourage pas et joue avec ardeur.

Les trois-quarts bien servis par les demis essaient quelques passes qui n'aboutissent pas. Les tenus se succèdent quand les avants du Racing s'échappent emmenant le ballon. Béréziat marque l'essai qui égalise les points 3 à 3. Peu après la fin est sifflée.

Cette partie intéressante s'est jouée devant un assez nombreux public, au milieu duquel beaucoup de membres du Rugby-Club et de l'Union sportive du Lycée de St-Etienne. L'équipe stéphanoise qui jouait son premier match interclubs de la saison a été enchaînée du résultat. Souhaitons que la revanche qui se jouera en janvier à Lyon, nous laisse assister à une lutte aussi courte. Inutile de dire qu'après le match les discours, chansons, etc., n'ont pas manqué et qu'un monôme à travers les rues de St-Etienne a joyeusement terminé la journée.

L. D.

ROANNE. — Demain, 8 décembre, l'équipe première du Lycée se rencontrera, avec l'équipe deuxième du *Stade Roannais*. Il y a un mois environ, ces deux équipes avaient déjà matché ensemble et la victoire était revenue aux lycéens par 3 points à 0. En sera-t-il de même encore cette fois-ci? C'est douteux. L'équipe stadiste s'est en effet depuis entraînée sérieusement et a été complètement remaniée; aussi sera-t-elle redoutable. Quant à l'équipe lycéenne, il lui est impossible de s'entraîner les dimanches; c'est à peine si elle peut se livrer, les jeudis, à quelques exercices de passes.

A. PELLISSIER.

Chalon-sur-Saône. — Demain les footballeurs du *Racing-Club Chalonais* ne s'endormiront pas.

L'équipe seconde ira à Dijon matcher contre l'équipe première du *Lycée Carnot*.

Une équipe mixte, composée d'équipiers premiers et troisièmes, jouera un match amical avec l'Union Sportive Beauvoisine.

Dans les Alpes

A propos du match Stade Romains — Union athlétique Voironnaise, à Romans

Voiron. — L'auteur de l'article publié par le *Lyon-Sport* du 30 novembre donnant le compte-rendu du match de l'U. A. V. contre le S. R. fait montre de beaucoup d'esprit, mais de peu d'impartialité. C'est ainsi qu'il dit méchamment que l'équipe de l'U. A. V. était renforcée par quatre membres de l'Union Sportive Saint-Marcellinoise. Or, ces équipiers sont, depuis le début de la saison 1901-1902, affiliés à l'Union athlétique Voironnaise et joueront comme tels le prochain championnat n'en déplaçant à ces Messieurs du Stade qui pourront en demander confirmation au Comité des Alpes. Quant aux équipiers dits de l'École Nationale, ils font partie des deux Sociétés.

Du reste, pourquoi ces reproches puisque Serres, le trois-quart aile du S. R., qui est l'équipier du *Cercle Sportif Grenoblois*, était venu tout spécialement à Romans pour ce match? Le Stade, qui comptait sans doute sur lui pour passer la bonne pile à Voiron, aurait dû, au moins, lui faire tricoloriser son maillot! Quant à Sigaet, l'avant poids-lourd, il n'était même pas connu des équipiers du S. R., ce qui prouverait qu'il n'est point compatriote de Jacquemard.

De plus, le chroniqueur stadiste essaye de démontrer que son équipe a nettement dominé, et cela, malgré un désavantage indiscutable. C'est encore inexact, et à cela j'oppose: 1^o Que l'arbitre a sifflé la première mi-temps au bout de 30 minutes (probablement parce que, pendant cette partie du match, le vent était favorable à l'U. A. V.); 2^o Que les avants du Stade n'ont jamais fait de mêlées régulières; 3^o Que ceux de Voiron n'ont pas encore appris la ceinture à rebours et qu'enfin le public ne se contentait pas d'applaudir ses favoris naturels, mais qu'il adressait encore des huées à l'équipe amie (!) et se réjouissait hantement à chaque *plaque* violente.

Je m'étonne aussi que le reporter qui signe « Un Ancien » félicite les stadistes d'avoir malmené durement ou *charrié* nos équipiers. Ces façons de jouer n'attirent guère les sympathies et les unionistes voironnais numéroteront leurs *abattis* lorsqu'ils auront à matcher sur le terrain actuel du S. R. qui, à mon avis, est impropre au football.

Ce peu de courtoisie pendant la partie fait contraste avec la bienveillance dont les équipiers de l'U. A. V. ont été l'objet, soit avant, soit après le match. J'ajouterai que, puisque Mich a établi le record du patinage, il offre à Messieurs les stadistes de relever tous les défis qu'ils voudraient bien lui adresser à ce sujet.

Que l'« Ancien » qui fait de l'esprit, remarque que nous n'avons pas levé le lièvre et que l'U. A. V. acceptait le résultat sans tâcher de l'atténuer et que cette jeune Société travaille pour le sport et non pour la galerie. FIRMEN

Romans. — Stade Romains. — La partie d'entraînement de dimanche a été plutôt mauvaise, quoique tous les joueurs fussent présents, ce dont je les félicite. Le travail des deux équipes a été très médiocre. Les avants d'équipe seconde donnent trop de coups de pieds qui portent plus souvent dans les jambes des adversaires que sur le ballon. Surtout trop de cris: tout le monde commande, excepté le capitaine qui

manque de fermeté. (Allons! de la poigne, jeune Pine!) En équipe première, les avants ne se sont pas montrés à la hauteur de leur tâche et ont été complètement déroulés par le jeu dévoué de leurs cadets; les trois quarts, à part Revol, ont été maladroitement et peu sûrs dans leurs passes. En somme, partie peu profitable, et il serait aisé que, dimanche prochain, le travail fut meilleur.

Le 15 décembre l'équipe première se déplacera à Grenoble, pour jouer un match contre l'équipe 1^{re} du *Cercle Sportif Grenoblois*. Sans oser prétendre à la victoire, espérons que le léger « quinze » romanais défendra honorablement ses couleurs. Voici, d'ailleurs, la composition de son équipe: *arrière*: Breton; *trois quarts*: Poncet, Asquery, Revol, Peillon; *demis*: Ciambellotti, Donnadiou (cap); *avants*: James, Bit, Saint-Cyr, Tunc, Chaumard, Charrel, Gignier, Cluze.

Le départ de Nalle est une véritable perte pour l'équipe; arrière sûr et impeccable, il est allé se fixer à Lyon comme étudiant. Peut-être défendra-t-il encore les couleurs du Stade? Ce serait à souhaiter.

MoY.

SAINT-MARCELLIN. — Dimanche, devant un public peu nombreux, s'est joué, à Saint-Marcellin, un match entre l'U. S. S. M. (2), et l'A. A. Lycée de Grenoble (3^o). La victoire est restée aux Unionistes, battant les potaches par 14 points à zéro (4 essais et 1 but).

L'intérêt de la partie, durant toute la première mi-temps, a été plutôt médiocre. Beaucoup de cafouillage, les avants semblent s'y plaire avec une sorte de malignité. Néanmoins, Saint-Marcellin prend nettement l'avantage et marque deux essais qui ne sont pas transformés.

Dans la seconde mi-temps, jeu très ouvert de part et d'autre. C'est d'ailleurs le seul qui convienne aux deux équipes. De bonnes séries de passes amènent pour Saint-Marcellin deux nouveaux essais, un seul est transformé, mais magnifiquement. La fin est sifflée peu après.

Ce match était arbitré par M. Bois, ancien capitaine de la première équipe de l'U. S. S. M. LEO.

N. B. — On a bien ri, à Saint-Marcellin de la prétendue façon dont le « petit Bois » — précédemment cité — avait été « charrié » dans le dernier match: Voiron-Romans. Quelques jours, M. l'Ancien! les farouches équipiers romanais le mettront sans doute en pièces? L.

TOURNON. — Union Sportive du Lycée de Tournon. — Jeudi dernier, le capitaine de l'équipe première, s'étant aperçu avec stupeur que certains de ses équipiers étaient d'assez mauvais plaqueurs, avait, pour leur donner l'occasion de s'exercer, fait passer les trois-quarts et les demis de première équipe dans la deuxième. La tentative a été malheureuse, car il en résulte un jeu d'un décousu épouvantable. Le manque d'arbitre, et les cris des équipiers qu'on ne pouvait réussir à faire taire, augmentaient encore le désordre.

E. LE BARGHY.

CROSS-COUNTRY

La grande Fête Sportive du Racing-Club de Lyon.

Dans une réunion tenue hier soir, le Comité du *Racing-Club de Lyon* vient de décider de reporter du 5 au 19 janvier la fête sportive (football et cross-country) qu'il organise sur son terrain, route d'Heyrieux, 210.

Ce changement de date nous permettra d'assister à une lutte sensationnelle: c'est la rencontre de l'équipe de cross de la *Société Athlétique de Montrozier* avec celle de l'U. A. I. Si nous y joignons, entre autres, les très fortes équipes de l'Union Sportive Dijonnaise, et du *Racing-Club de Lyon*, pour ne citer que ces deux, l'on voit qu'il y aura du sport, le 19 janvier prochain, à Lyon.

Ajoutons que le départ du cross aura lieu à la mi-temps du match de football, qui se jouera entre les équipes premières du *Racing-Club de Lyon* et du *Stade Grenoblois*.

La place nous manque aujourd'hui pour donner de nouveaux détails, nous y reviendrons la semaine prochaine.

Le Cross interclubs de l'U. S. D.

Rappelons que c'est le 29 décembre qu'aura lieu, à Dijon, dans la montagne de Larrey, le cross interclubs annuel de l'Union Sportive Dijonnaise qui obtient toujours un éclatant succès. De nombreux et magnifiques prix viendront récompenser comme chaque année, les heureux vainqueurs et nous ne pouvons qu'encourager les clubs de Lyon et de la région à y participer. Ils sont certains de remporter de ce déplacement un excellent souvenir.

Les engagements 1 fr. sont reçus par M. Lamblot, président de l'U. S. D., café Bossuet à Dijon.

Football-Club de Lyon. — Le Cross-country qui était tombé en désuétude presque complète au F. C. L. semble vouloir y revivre.

Dimanche dernier, 17 coureurs se sont entraînés sur un parcours de 7 kilomètres. Deux groupes s'étaient formés, l'un composé de Drevon, Moissonier, Tharin, Deloger, Gillon; l'autre, des jeunes coureurs, sous la conduite de Fontanilles, ont fait un excellent travail.

Cette résurrection du cross au F. C. L. nous promet de jolies luttes lors des Championnats du Sud-Est.

— Demain 8 décembre, cross d'entraînement et rendez-vous à 8 heures, place Tolozan. La piste sera tracée sur les coteaux de Saint-Clair.

Racing-Club de Lyon. — Moins animé qu'à l'ordinaire le cross du R. C. L., dimanche dernier, car, par suite du déplacement de l'équipe troisième à Saint-Etienne, bon nombre de coureurs étaient absents.

Le joli parcours qu'avait tracé, dans les sous-bois et les environs de Saint-Clair, MM. Pacoud et Brochu, sur 8 kilomètres, a été suivi à l'arrivée, allure par MM. Roy, Cagnon, Bonvallet, Berthillier, Doz, Drevet; Montessieux, arrivé en retard, n'a pu s'entraîner.

— Demain, 8 décembre, cross-country, handicap primé, à Bron. Le départ sera donné à 9 h. 1/2, du terrain, 210, route d'Heyrieux. Le cross mesurera environ 10 kilomètres; les coureurs accompliront un tour de piste à l'arrivée. Voici, dans l'ordre du handicap, les noms des coureurs engagés régulièrement: MM. Pacoud, Roy, Cagnon, Roth, Beaumont, Montessieux, Jacoly, Bonvallet, Brochu, Berthillier, Doz, Drevet, Méténier. Deux prix seront décernés aux deux premiers. La plus grande exactitude est

recommandée. Traceurs: MM. Gally, Brochu et Rhoner.

Racing-Club Chalonais. — Dimanche dernier, le R. C. C. a fait disputer sa course annuelle de 10 kilomètres sur piste avec entraîneurs.

Dès le départ, notre ami Belin passe en tête, faisant un démarrage des plus durs. Seul, Bérard a pu résister, il réussit même aux 1500 mètres à mener le train qui se ralentit peu à peu. Au bout du quatrième kilomètre, Belin, qui suivait Bérard, passe et décolle. Ayant augmenté peu à peu son avance, Belin finit ce parcours en 36 minutes 37 3/5, temps relativement bon par suite du manque d'entraînement. Bérard, 2^e, en 36 minutes 13"; 3^e, Coulon, un tout jeune qui arrivera certainement à se bien classer en s'entraînant, en 40 m. 11". Les autres ont abandonné.

Cette course de début de saison, réservée aux membres du R. C. C., a été pour ainsi dire un match entre Bérard et Belin qui est sorti assez facilement vainqueur.

Jeunesse Sportive de Lyon. — Cette jeune société donnait dimanche dernier, au Méridien (Demi-Lune), une réunion de courses à pied qui a été en tout point réussie. Au programme figurait un 100 m. plat et un cross-country. Le 100 m. a donné les résultats suivants: 1. Guillard, 2. Jourjon, 3. Sarce, 4. Trollet J. Le cross-country, qui mesurait environ 5 kil. d'un parcours dur, avait réuni 11 partants: 1. Guillard, 2. Soubeirat à 40 m., 3. Jourjon, 4. Trollet J., 5. Courson, 6. Trollet A. Les autres loin derrière. La piste tracée par MM. Lacour et Bouvier en forme de huit, ce qui a permis aux nombreuses personnes venues pour assister à l'arrivée de suivre de près, durant une bonne partie du parcours, les péripéties de la course. Les arrivants ont été chaleureusement félicités.

HABILLEZ-VOUS A LA LIQUIDATION des Magasins DE VÊTEMENTS

AU GRAND CARNOT

11, rue Président-Carnot: 1, rue Jussieu, Lyon

VÊTEMENTS POUR TOUS SPORTS

50% DE PERTE

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX

DEUX PASSAGES

Actuellement: GRANDE MISE EN VENTE de tous les ARTICLES pour

CADEAUX ET ÉTRENNES

UTILIS

COUPES DE ROBES ET COUPONS

ASSORTIMENTS REMARQUABLES DE Meubles de Style et de Fantaisie, Tapis, Foyers, Carpettes

Tapis de Table, Rideaux, etc.

Maroquinerie, Papeterie, Eventails

FOURRURES

Boléros, Jaquettes, Paletots, Collets, Manchons, Gols et Cravates

Nous offrirons à tout Acheteur

Un Superbe Calendrier

Ainsi que notre charmant petit ALMANACH-BIJOU

NOTA. — Afin d'engager nos clients à ne pas attendre les derniers jours pour faire leurs emplettes du jour de l'An, nous remettons en Prime, jusqu'au 24 courant, pour tout achat de 10 francs, le

Magnifique Agenda des Deux Passages

75, rue de la République, 75

SPECTACLES CONCERTS

Horloge. — Lyon-Saté, la grande fantaisie d'actualité, va disparaître de l'affiche après un succès colossal; comme la *Demoiselle de chez Maxim's*, cette pièce sera arrachée en plein triomphe.

Nous avons également deux pièces qui, alternativement, sont au programme et très goûtées par les nombreux habitués du music-hall du cours Lafayette, nous voulons parler de *Mariage d'Argent*, étude de paysans en un acte de M. Eug. Bourgeois de l'Académie Française et de Jules. comédie qui se joue actuellement au Théâtre des Capucines.

Dimanche, à 2 heures, grande matinée.

Mardi 9, la soirée de gala ne sera pas moins attrayante que ses devancières; nous aurons la première d'un des plus grands succès parisiens: *Hernance a de la vertu*, comédie moderne en deux actes, de MM. Cl. Roland et André de Lorde, qui s'est jouée près de 300 fois au Théâtre de la Gymnase de Paris.

Cirque Rancy. — Informons nos lecteurs, amateurs de sport hippique, que c'est demain 7 décembre prochain que débuttera dans notre ville la troupe du Cirque Rancy.

Les dernières NOUVEAUTÉS sont arrivées au

5-10

75, rue de la République, 75

PENSION de CHEVAUX

Vente et Achat

CHEVAUX

Boxes Confortables

INSTALLATION

Premier Ordre

J. CARBONEL & C^{ie}

40, Rue Sébastien-Grépphe, 40

LYON-GUILLOTIERRE

CHEVAUX, VOITURES & HARNAIS

CORRESPONDANTS en France et à l'Étranger

POUR LES ÉTRENNES Prime Gratuite

Toutes personnes qui enverront 0.15 c. p^r frais d'envoi au Directeur du

COMPTOIR des INVENTIONS

45 et 47, Passage de l'Argue, à Lyon

GUIDE ILLUSTRÉ GRATIS

renfermant 600 numéros amusants SCIENTIFIQUES, AGRÉABLES

UTILIS ET PRATIQUES

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes, nous demandons huit jours pour l'envoi.

Pour Cause d'Aggrandissement

Photographie Noël COUDAN

Ci-devant: 56, rue Centrale, 56

A TRANSFÉRÉ SON ATELIER DE POSE:

5, Place des Jacobins, au Rez-de-Chaussée LYON

Installation complètement nouvelle, à la lumière artificielle, qui permet d'opérer par tous les temps, à toute heure du jour et de la nuit.

M. SON BÉNÉVOLO

LYON, 48, Rue de la République, 48, LYON

OPTIQUE DE CHOIX

VERRES ISOMÉTROPIQUES

JUMELLES

EBULLIOSCOPES

LUNETTES et MASQUES respiratoires

POUR AUTOMOBILISTES

JOUETS SCIENTIFIQUES

L'Administrateur-Gérant: A. BURNICOM.

Imp. P. LEGENDRE & C^{ie}, LYON. — Anc. M^on A. WALTER.

PHARMACIE UNIVERSELLE de LYON
 51, Rue de la Bourse, LYON
ACCESSOIRES DE PHARMACIE
 Nouvelle Baisse de Prix
EXPÉDITIONS PARTOUT

AU PETIT PARIS

LYON, 9, place des Jacobins, 9, LYON

LA PLUS GRANDE SPÉCIALITÉ DE
Lingerie - BLANC - Bonneterie

GRANDE MISE EN VENTE DES NOUVEAUTÉS D'HIVER

Rayon spécial de **CHEMISES** pour hommes et garçons, toutes faites et sur mesures
 Cravates, Faux-Cols, Manchettes, Bretelles, Bas, Chaussettes, Tricots, Gilets de chasse, Caleçons et Gilets mérinos anglais, etc.

MAILLOTS, CHANDAILS, BAS
 pour Cyclistes et Footballeurs

CHOIX CONSIDÉRABLES A TOUS LES RAYONS

Chemises de jour et de nuit pour dames, Camisoles, Pantalons, Dessus de corsets, Jupons blancs, Chemisettes flanelle, soie et velours; Jupons moire, soie et flanelle; Matinées et Peignoirs. Pèlerines des Pyrénées pour Dames et Enfants.

Le Rayon de Layettes et Articles d'Enfants présente des choix incomparables de variété et de bon marché en Robes, Douillettes, Manteaux, Vestes, Pelisses, Robes de baptême, Capotes, Chapeaux, Bérets, etc., etc.
 Services de table, Serviettes tous genres, Draps ourlés à jour festonnés et guirlandes brodées, Toiles, Shirting, Planelle, Pileus et Pinettes fantaisie, Couvertures en tous genres, Rideaux, etc., etc.

NOTA. — Une fine broderie des initiales est offerte gracieusement sur toute la lingerie pour Trousseaux.

MAISON PLACE
 VOITURES DE LUXE
 PENSION EXTRA SALUBRE
 TELEPHONE 7-70

Mariages, Soirées,
 Baptêmes,
 Excursions, Fêtes

20, 22, rue du Commandant Faurax
 LYON-BROTTEAUX

ARTICLES DE
PÊCHE ET CORDERIE
 En tous genres (Gros et Détail)
EYNARD
 LYON, 1, rue Constantine, 1, LYON
 Spécialité de FILETS pour la pêche et d'Articles de GYMNASE
 Fils de couleurs, Cordes d'Aloès et Chayvre, Harlem, Bâloches, Hamacs, Carniers et Sangles
DÉPÔT D'ARTICLES ANGLAIS

PENSION DE CHEVAUX
MON LAURENT
 Cours Gambetta, 133
 ACTUELLEMENT :
 16, rue de Vendôme (Près l'entrée du Parc)
 Pension, Dressage, Vente, Achat à la Commission
 ÉCURIE, REMISE, BOXES, SOINS CONFORTABLES
PRIX MODÉRÉS

Une Cure Merveilleuse

Eugène Golfe, 18, rue Sainte-Hélène, à Lyon, atteint depuis un an de tuberculose pulmonaire, et traité sans succès par plusieurs médecins, vient d'être guéri par les injections de Tuberculine du Dr Ponzio.

INSTITUT, 2, RUE STELLA, LYON

Consultations gratuites les Jedis et Dimanches, de 9 heures à midi

CONSTITUTION D'UN CAPITAL par l'ÉPARGNE
SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE
 POUR FAVORISER le DÉVELOPPEMENT de l'ÉPARGNE
 SIÈGE SOCIAL : Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON

SIX Répartitions ou Tirages par an
 15 Janvier, 15 Mars, 15 Mai
 15 Juillet, 15 Septembre
 15 Novembre

Polices remboursables à 100 ou à 500 francs dans le délai de 1 à 20 ans et au-delà au choix du souscripteur.

Versements à partir de 1 fr. par mois suivant tarif

Le Sociétaire participe aux répartitions de son inscription et jusqu'à parfait remboursement du capital. — Anciens Bons de l'Exposition. La Société assure le remboursement de ces bons à 20 fr. l'un, en 450 tirages, moyennant un versement unique de 4 fr. par bon.

ENVOI FRANCO, SUR DEMANDE, DES TARIFS ET PROSPECTUS
 Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser :
 au SIÈGE SOCIAL A LYON, ou aux Agences des départements

CARTES DE VISITE

Imprimerie du LYON-SPORT, 15, place Bellecour, Lyon

1.50 le cent, sur beau carton bristol

N° 1	LE COLONEL DELCOURT EN RETRAITE	N° 5	Hippolyte Gouttenoie CAPITAINE DE VAISSEAU
N° 2	AUGUSTE FOURNIER Architecte	N° 6	Augustin Beauvisage Châtiote Lyrique
N° 3	LOUIS-ÉTIENNE LETOURNEUR CONSEILLER GÉNÉRAL	N° 7	Madame André Courcier
N° 4	Madame la Vicomtesse Henri de Tuynes	N° 8	Laurent Angénieux Professeur à l'École des Mines

CARTES deuil	1 eCent. 2 f. et 2 f. 50
CARTES en gravure	3 » 3 50
ENVELOPPES ordinaires	0 80
deuil	1 30

La commande ne peut être de moins de 100 cartes ou de 100 Enveloppes. Le cent de Cartes ne se divise pas sur plusieurs noms.

Indiquer à chaque commande le NUMÉRO du Spécimen placé à la gauche de la Carte choisie. Les cartes ne portant pas d'indication de Numéro seront laissées à notre choix, sans aucune responsabilité de notre part.

Il importe d'écrire le libellé des cartes très lisiblement (la lettre n et la lettre u prêtent souvent à confusion dans l'écriture courante des noms propres; avoir soin de les former très distinctement), l'Imprimerie ne sera responsable que des erreurs provenant de son fait.

Ajouter 0 fr. 30 par cent Cartes et 0 fr. 30 par boîte d'Enveloppes, pour les recevoir franco de port et a domicile.

Les commandes contre remboursement ou qui ne seront pas accompagnées de leur règlement en imbres au mandat-poste, ne seront pas acceptées.

PIANOS
 9, Place Jacobins, 9
 LYON
Ch. Moretton & Co
 Harpe Chromatique
 SANS PÉDALES
 Leçons, Vente et Location

Recommandé aux Sportman Gentleman Eleveurs
G. HOTEL DES BEAUX-ARTS
 Ascenseur
 TELEPHONE 4-75
 Bains-Douches
 ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE
 Chauffage à vapeur

Spécialité de
JEUX
 de Jardins et Salons
SILVENT
 53, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 53
 LYON
 Law-Tennis — Raquettes Anglaises

Voitures de Grande Remise
 Mail-Coach, Landaus, Victorias
LUCAIN Frères
 4, Place Grolhier, 4
 LYON
 LOCATION, PENSION
 Voitures d'Excursion

MON CASARTELLI
 FERRARIO, Succ^r
 31, quai de l'Hôpital, LYON
 GRAND CHOIX DE
CHIENS DE LUXE
 Empilage d'Animaux
 très soigné
 Oiseaux exotiques, de pays, Cages, Volières, Furets, Pigeons, Volailles, Singes.

Fournitures Générales
 POUR LA
PHOTOGRAPHIE
PHOTO-ACÉTYLÈNE
 SPÉCIALITÉ
 d'Aggrandissements
 à l'Acétylène

Maison Spéciale de CONFECTIONS pour Dames et
A LA CHATELAINÉ
 COSTUMES tout faits et sur mesure
 Jupes Corsages Petticoats Manchettes
 TISSUS HAUTE NOUVEAUTÉ
 Deuil en 12 heures
 Costumes sur Mesure très soignés 39 fr.

Dépôt Exclusif des Chaussures
F. PINET, PARIS
CHAUSSURES RENOMMÉE
 Aucune Succursale
 Place de la République, 44
 LYON

QUO VADIS?
 (Ous qu'tu vas?)
A LA HAVANE
 4, rue de la République
 acheter une belle collection de Cartes postales à moitié prix que partout ailleurs et fumer un bon cigare.

Les Grands Magasins
UNIVERSELS
 49 à 55, Cours de la Liberté
VENDENT le meilleur marché DE LYON.

MON CHEVALLIER
 15, 17, Rue Tranchet
 LYON
 VOITURES de GRANDES REMISES
 Entreprises de tous Services
 MARIAGES, EXCURSIONS, PROMENADES
 Pension de Chevaux, etc.
 CONDITIONS AVANTAGEUSES

1, place des Jacobins
THIÉRY & SIGRAND
 La première à Lyon dans sa spécialité

XEROL
 Complètent les soins d'une
 Toilette rationnelle et délicate
 Se trouve dans les Pharmacies
LA PEAU
 sera fraîche, veloutée, saine, belle par l'usage constant du Savon XÉROL, le plus pur et le plus neutre, l'Eau de Toilette, la Crème, la Poudre de riz.

Plus de
VÊTEMENTS CIRÉS
 Déustrage garanti de tout Vêtement ciré par l'usage
 PROCÉDÉ INCONNU JUSQU'A CE JOUR
 Ne détériorant ni ne déformant le Vêtement
Teinture & Dégraissage
 63, Rue Victor-Hugo, 63
 LYON

TONTE de CHIENS
 (OUTILLAGE PERFECTIONNÉ)

ISSAUTIER
 15, Place Bellecour
 LYON

ONGUENT CHEVAUX
HEVID
 Prix de la boîte : 2 francs
 DÉPÔT GÉNÉRAL :
 J.-C. BONNET, à St-Savinien (Charente-Inf.)
 L'onguent de HEVID est le meilleur préservatif des maladies du pied des espèces chevaline et humaine. Il pénètre admirablement le tube corné, le nourrit et remet en bon état, en quelques semaines, le sabot le plus sec et le plus cassant.
 En vente chez les Vétérinaires, Pharmaciens, Selliers & Marchands fer^r

DÉCOUPAGE SUR BOIS
 Pour Amateurs
 Machines à Découper de tous Genres
 TOURS, ÉTABLIS, OUTILS
 Scies de tous Modèles
 Bois Assortis: Noyer, Sycomore, Érable, Hêtre, Acajou et Bois incassable.
 TOUS LES ACCESSOIRES PR LE DÉCOUPAGE
 DESSINS FRANÇAIS et ITALIENS
 2 Albums Lemelle, 520 mod. franco 1.60
 4 Albums Fumel, 200 mod. franco... 0.40
MIALET-MARTY
 59, Cours de la Liberté, LYON

Massage Médical
 POUR TOUTES MALADIES
M. Stemelin
 14, Rue Molière
 près la place Morand

MAISON A. REY
 FONDÉE EN 1807
M. MAROKY, SUCCESSEUR
 GRAND CHOIX DE
Musique Française
 500 fr. en ciré — 530 fr. en verni
PIANOS EN PALISSANDRE
 Garanti sur Facture
MAISON LA PLUS IMPORTANTE ET VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ

PHARMACIE DU SERPENT
 32, rue Lanterne, LYON
NOUVEAU RABAIS — DÉTAIL AU PRIX DU GROS
 Le Grand Débit est une Garantie de la Bonne qualité

Affaire Sensationnelle!!!
 EN PARDESSUS ÉDREDON **34 50** FRANCS
 EXTRA TOUTES NUANCES AU PRIX INCROYABLE DE
 Voir l'Étalage
AU TAILLEUR PAUVRE
 Cours de la Liberté, 66 (angle rue Basse-du-Port-au-Bois)

PAPIER SATIN **POUR CIGARETTES**
 Le Meilleur Papier de France
 Cahier gommé très pratique pour faire d'avance ou au moment des Cigarettes qui ne se déroulent jamais